

CHARGE DE SECURITE DELEGUE

Externalisation de la fonction de sécurité

ERP, ERT, Syndic d'immeuble

REF : CSD

OBJECTIF

- Externaliser les missions du chargé de sécurité en s'appuyant sur un organisme spécialisé comme **FACS** qui vous apporte son expérience dans les choix d'organisation et de mise en place de votre politique de sécurité, avec un Contrat annuel renouvelable personnalisé.

METHODOLOGIE

Missions d'information :

- Veille réglementaire, réponse aux interrogations de votre personnel, de votre CHSCT, etc.
- Sensibilisation au port des EPI
- Sensibilisation de l'encadrement

Missions de conseil :

- Respect des obligations réglementaires et contractuelles
- Préparation de visites de commission de sécurité, d'assureurs, etc.

Missions d'audit :

- Audits internes de sécurité (incendie, conformité code du travail, code d'habitation, affichage, etc.)
- Audit de vos procédures de sécurité

Missions d'assistance FACS vous aide à :

- Mettre en place votre organisation de la sécurité, participer à vos CHSCT, préparer vos Plans de Prévention
- Rédiger vos consignes et procédures adaptées, etc.
- Vérifier votre registre de sécurité

Missions de formation :

- Nécessité de former en permanence votre personnel, votre encadrement (CHSCT, gestes et postures, **secourisme, etc.**)
- Obligation de réaliser des exercices périodiques manipulation d'extincteurs, évacuation, etc.

FORMALISATION :

- Mise en place et actualisation d'un cahier de liaison à chaque intervention sur site
- Rapport d'activité mensuel adressé au client.